

Le Québec se remet au travail

La CNESST lance une trousse d'outils virtuelle en prévision de la réouverture de certains secteurs de l'économie québécoise

Québec, le 28 avril 2020 – Alors que le gouvernement du Québec vient d'annoncer la réouverture prochaine de certains secteurs de l'économie, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) lance une trousse d'outils virtuelle, qui permet d'aider et de soutenir les employeurs et les travailleurs à se conformer aux consignes sanitaires de la santé publique.

La trousse a été élaborée par le département de la prévention de la CNESST de concert avec la Santé publique. L'objectif est de répondre aux préoccupations des différents milieux de travail quant aux mesures à mettre en place pour éviter la propagation de la COVID-19.

Des outils à une seule adresse

La trousse virtuelle comprend un Guide de normes sanitaires en milieu de travail – COVID-19, ainsi que deux guides pratiques sectoriels pour le secteur manufacturier et pour celui du commerce de détail.

Elle inclut également des aide-mémoire que les employeurs peuvent imprimer et personnaliser, concernant :

- la réouverture du milieu de travail;
- la distanciation physique;
- l'hygiène et l'étiquette respiratoire;
- la salubrité de l'environnement;
- l'exclusion des lieux de travail et l'isolement des travailleurs;
- les risques psychosociaux en milieu de travail.

La trousse est complétée par une fiche sommaire permettant de faire état des mesures sanitaires mises en place par l'employeur. À noter que la trousse sera évolutive et s'adaptera aux mesures et recommandations de la Santé publique.

Le Québec se remet au travail

La trousse virtuelle s'inscrit dans la foulée de la campagne de sensibilisation de la CNESST lancée le 20 avril dernier et intitulée : *Le Québec se remet au travail*. La campagne vise à rappeler l'importance de prendre tous les moyens pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs.

Les employeurs et les travailleurs doivent collaborer pour que la reprise des activités se fasse de manière sécuritaire. Plus que jamais, chacun a un rôle à jouer.

Citations

« Le mot d'ordre en ce moment est : on continue de se protéger. La trousse développée par la CNESST permet aux employeurs et aux travailleurs d'avoir en main les bons outils pour éviter la propagation de la COVID-19 dans les milieux de travail. J'invite tous les employeurs à prendre connaissance de ces outils et à les utiliser. Notre gouvernement ne fera aucun compromis sur la santé et la sécurité des travailleurs. Je compte sur vous tous pour suivre les consignes de la santé publique. »

Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie

« En cette période de pandémie liée à la COVID-19, la CNESST assume pleinement son rôle de leader en prévention. Il était essentiel de répondre aux besoins et aux préoccupations de nos clientèles et de bien les outiller. La trousse que nous lançons répond à la nécessité d'un cadre pour que tous les milieux de travail, petits et grands, puissent agir de manière cohérente et efficace. Ils ont maintenant en main tous les outils pour respecter les lignes directrices émises par le gouvernement du Québec. »

Manuelle Oudar, présidente du conseil d'administration et chef de la direction de la CNESST

Faits saillants

- La CNESST offre aux employeurs et aux travailleurs une porte d'entrée unique et une expertise intégrée en matière de normes du travail, d'équité salariale ainsi que de santé et de sécurité du travail. Sa structure de gouvernance est paritaire.
- Pour consulter la trousse virtuelle, veuillez consulter le cnesst.gouv.qc.ca
- Pour obtenir du soutien ou des renseignements de la part de la CNESST, communiquez avec nos préposés en ligne : cnesst.gouv.qc.ca/nous-joindre/Pages/nous-joindre.aspx

Pour en savoir plus sur les activités de la CNESST, suivez-la sur les médias sociaux :



facebook.com/cnesst



twitter.com/cnesst



linkedin.com/company/cnesst

Source : CNESST
Direction générale des communications
Téléphone : 1 866 966-4705